

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 39e SEANCE

Président : M. BURKE (Irlande)

SOMMAIRE

POINT 77 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE (Partie III) (suite)

- a) COMMERCE ET DEVELOPPEMENT (suite)
- b) MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR  
DES PAYS LES MOINS AVANCES (suite)
- h) SCIENCE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT (suite)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,  
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE  
A/C.2/46/SR.39  
15 novembre 1991

ORIGINAL : FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 77 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE (Partie III) (suite)

- a) COMMERCE ET DEVELOPPEMENT (suite) (A/46/3, A/46/15 (Supplément No 15), Vol. I et II, A/46/496 et Add.1, A/46/564, A/46/565, A/46/567)
- b) MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES (suite) (A/46/566)
- h) SCIENCE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT (suite) [A/46/3, A/46/37 (Supplément No 37)]

Débat général (suite)

1. M. WEIBKEN (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dit que le bilan des 10 dernières années n'est guère réjouissant en ce qui concerne les pays les moins avancés : la situation de cette quarantaine de pays n'a fait que s'aggraver en raison de facteurs internationaux et du fardeau écrasant de la dette qui pèse sur eux. De plus, le montant de l'APD a décliné en termes réels et les flux de capitaux privés se sont taris, tandis que les programmes des organisations internationales spécialement destinés aux PMA étaient réduits faute de ressources.
2. Toutefois, certains éléments encourageants contrebalancent ce sombre tableau : ils relèvent tous du secteur de l'alimentation et de l'agriculture des PMA dans son ensemble. L'optimisme est d'autant plus justifié que le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés donne à juste titre la priorité au développement de ce secteur, car l'agriculture représente près de la moitié du PIB des PMA et emploie les trois quarts de leur main-d'oeuvre.
3. L'accroissement massif de la production agricole des PMA, indispensable au redressement de leur situation, suppose tout d'abord des investissements suffisants. Or, la part du flux des capitaux publics alloués au secteur agricole ne se situe qu'entre 8 et 10 % alors que l'OUA recommandait 20 à 25 % au milieu des années 80. Les intrants agricoles, eux aussi, devraient être fournis en quantités beaucoup plus importantes pour augmenter le rendement à l'hectare.
4. D'autre part, la production agricole, qui contribue au processus dynamique du développement rural, doit aussi être durable, comme l'affirment la Déclaration et le Plan d'action de Den Bosch pour une agriculture et un développement rural durables adoptés par la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement d'avril 1991 qui a réuni, entre autres, 26 pays en développement parmi les moins avancés. Le document final de la Conférence apportera une contribution majeure au processus préparatoire de la

(M. Weibken)

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en ce qui concerne le secteur agricole. La FAO a également mis au point un programme international de conservation et de bonification des terres en Afrique, afin d'aider les pays de la région à lutter contre la dégradation des sols.

5. L'aide alimentaire est indispensable tant que la production sera insuffisante dans ces pays et il faut garantir la sécurité alimentaire des pays en déficit vivrier. C'est pourquoi 70 % des ressources du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire de la FAO sont alloués aux PMA, dont 95 % en Afrique.

6. Par ailleurs, les pays les moins avancés ont besoin de meilleurs mécanismes de collecte d'informations sur les récoltes, les stocks et la préparation aux situations d'urgence. Par le biais de son système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture, la FAO participe activement à la surveillance des disponibilités et des besoins alimentaires dans les PMA et demande à la communauté internationale à intervenir en cas d'urgence; elle aide en même temps ces pays à créer leurs propres systèmes d'alerte rapide (il en existe à l'heure actuelle dans 20 pays d'Afrique et d'Asie).

7. Les autres secteurs productifs à développer sont la pêche et l'exploitation forestière, indispensable source d'énergie pour les PMA; c'est pourquoi la FAO a prévu d'importants programmes d'action dans ces deux secteurs (le Programme d'action forestier tropical qui est le premier effort sérieux pour sauver les forêts tropicales profite directement aux PMA).

8. Enfin, la FAO fournit, en collaboration avec des organisations régionales et sous-régionales, une assistance technique pour promouvoir la coopération économique entre pays en développement (CEPD) et la coopération technique entre pays en développement (CTPD). Cette collaboration porte sur la formulation de stratégies de développement agricole et sur la création de mécanismes propres à assurer le développement du commerce agricole à l'échelon intrarégional, ainsi que sur l'assistance à la mise en oeuvre de programmes de sécurité alimentaire concertés à l'échelon régional, sous-régional et national.

9. Toutes ces activités doivent s'inscrire dans le cadre plus large des stratégies de développement rural, de la mise en valeur des ressources humaines et de la restructuration des institutions. Dans ce domaine, une grande partie des travaux de la FAO suivent les directives de la Conférence mondiale de 1979 sur la réforme agraire et le développement rural.

10. Enfin, le Programme d'action pour les années 90 reconnaît à juste titre que les PMA doivent définir une stratégie de développement agricole. Le cadre de cette stratégie a été formulé dans le document de base de la FAO intitulé "Agriculture : horizon 2000" et dans un autre document sur l'agriculture africaine qui énonce des mesures pratiques axées sur la protection des

(M. Weibken)

ressources naturelles. La FAO fournit une assistance pour la formulation de ces stratégies en améliorant les capacités en matière d'analyse et de planification des PMA.

11. Vu l'importance de ces stratégies de développement agricole pour les PMA, il est essentiel que les politiques sectorielles et macro-économiques nationales accordent une place suffisante à l'agriculture et que des ressources appropriées lui soient allouées. Par ailleurs, la communauté internationale doit prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'accès des produits agricoles des PMA aux marchés ainsi que les cours de ces produits, car l'augmentation des recettes d'exportation dans ce domaine est indispensable à la relance de leur économie.

12. M. EMDORID (Jamahiriya arabe libyenne) dit que, dans un monde de plus en plus interdépendant, où les intérêts et les problèmes sont de plus en plus étroitement liés, en ce qui concerne notamment le commerce, les finances, les techniques et le développement, une action collective s'impose pour trouver des solutions globales aux problèmes de l'économie mondiale. La solution des problèmes pressants des pays en développement et la relance du développement et de la croissance économique dans ces pays exigent de créer un environnement mondial économique et politique favorable et d'instaurer un système commercial multilatéral ouvert et exempt de discrimination. Etant donné les déséquilibres croissants et la détérioration continue de la situation économique et sociale dans nombre de pays en développement, étant donné aussi l'échec patent des efforts de développement de ces pays au cours des deux décennies précédentes, celle des années 80 notamment, étant donné enfin le fossé qui ne cesse de se creuser entre les pays avancés et les pays en développement, il faut que reprenne d'urgence un dialogue Nord-Sud qui soit constructif et fondé sur la complémentarité et la justice, afin d'édifier un nouvel ordre économique mondial offrant des possibilités réelles et la prospérité à tous les peuples, grands ou petits, dans le cadre d'un système commercial multilatéral fondé sur la liberté et l'égalité des échanges, et d'un système monétaire et financier international plus stable et sûr qui permette aux pays en développement d'assumer le rôle qui leur revient dans l'administration des affaires financières internationales, qui réponde aux besoins de ces pays et qui facilite un développement équilibré de l'économie mondiale.

13. La délégation libyenne insiste sur la nécessité de respecter les engagements contractés dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, de mettre en oeuvre la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et d'appliquer le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Il faut espérer que cette nouvelle décennie sera une ère marquée par un esprit de coopération constructive entre les peuples, riches ou pauvres. Les grands changements politiques et sociaux survenus dans maintes parties du monde ont substitué le rapprochement et la

(M. Emdorid, Jamahiriya arabe libyenne)

compréhension aux affrontements et à l'hostilité. Or, ce nouveau cours des relations internationales n'empêche pas certains pays développés de continuer à appliquer des politiques hostiles, à avoir un comportement discriminatoire et à adopter des mesures économiques et commerciales coercitives contre certains pays en développement, et ce, à des fins politiques égoïstes. Ces mesures coercitives, comme les blocus et boycottages économiques et scientifiques, les gels d'avoirs et la rétention des techniques, ont été condamnés à maintes reprises par la communauté internationale qui y voit un véritable obstacle au progrès des peuples et les jugent en contradiction avec le droit international et les buts et objectifs de la Charte des Nations Unies. La Jamahiriya arabe libyenne exhorte de nouveau les Etats concernés à cesser ces pratiques et à reprendre la voie du dialogue et de la compréhension, exauçant ainsi les vœux maintes fois exprimés de la communauté internationale à cet égard.

14. Le monde en général, et les pays en développement en particulier, ont besoin de succès commerciaux qui soient à la mesure des succès politiques remportés par les peuples. Pour que cette évolution se consolide et s'épanouisse, et que la guerre froide ne réapparaisse pas dans maintes parties du monde, il faut que la paix règne à la fois sur le politique, l'économique et le commercial. Les pays en développement ont indirectement aidé d'autres pays à se développer avec succès, aussi n'est-il que justice qu'ils soient eux-mêmes aidés aujourd'hui alors qu'ils veulent se dégager de l'emprise du sous-développement. L'assistance financière et technique des organisations internationales et des pays avancés et l'allègement de la dette et de son service auraient des répercussions positives pour tous. Les relations économiques internationales doivent reposer sur des échanges égaux, honnêtes et ouverts pour tous les produits, en particulier pour les produits de base des pays en développement. Ces pays ont grand besoin de leurs exportations pour financer leur développement, mais leurs recettes d'exportation fondent comme neige au soleil en raison du caractère peu objectif du système économique, commercial et technique actuel, phénomène aggravé par la diminution de la part des pays en développement dans les marchés des pays développés et dans le commerce mondial en général. La Jamahiriya arabe libyenne, comme d'autres pays qui pâtissent de la situation économique et commerciale actuelle, oeuvre, par des initiatives individuelles, bilatérales, régionales et multilatérales, à l'instauration d'un nouvel ordre économique, commercial et financier qui soit plus juste, plus stable et plus transparent, un ordre à la création et à l'évolution duquel tous les pays participeraient.

15. Le développement suppose l'existence de ressources financières et humaines, le réalisme dans la planification, la cohérence dans l'exécution et l'intégration de toutes les capacités disponibles. Or, les pays en développement ont hérité de difficultés et de problèmes dont la solution exige des ressources considérables, du temps, des compétences, des techniques et des marchés extérieurs ouverts. Ces facteurs, qui sont la condition du développement, supposent une solidarité internationale et un soutien plus généreux des pays avancés aux pays en développement.

(M. Emdorid, Jamahiriya arabe libyenne)

16. Bien que pays en développement, la Jamahiriya arabe libyenne n'a cessé d'œuvrer en faveur d'une coopération internationale juste, et de développer sa coopération avec les pays frères et amis dans l'intérêt de tous. Elle a fait appel sans discrimination aucune à des centaines d'entreprises et d'institutions étrangères pour la réalisation de ses programmes de développement et a instauré avec les pays frères et amis des relations commerciales dénuées de barrières protectionnistes qui ont eu des effets bénéfiques sur nombre de pays de la région. S'agissant des efforts tendant à édifier une entité arabe unique, de l'Atlantique au Golfe, la Jamahiriya a encouragé toutes les formes de coopération et de complémentarité régionales ou sous-régionales. Dans ce cadre, l'Union du Maghreb arabe s'efforce d'organiser la complémentarité économique entre ses pays membres et de créer un marché commun susceptible d'aider ces pays à surmonter dans de meilleures conditions les difficultés économiques actuelles.

17. Nul n'ignore que la relance de la croissance économique et du développement est fonction des capacités scientifiques et techniques mises au service de ce développement. Les pays en développement s'efforcent de construire et de développer leurs capacités et moyens autonomes en perfectionnant les techniques traditionnelles disponibles, en tirant parti des progrès scientifiques et techniques et en les adaptant à la situation locale. La communauté internationale se doit néanmoins de prendre les mesures voulues pour combler le fossé scientifique et technologique qui sépare les pays développés et les pays en développement, en aidant ces derniers à renforcer leurs capacités, institutions et moyens scientifiques et techniques. La première de ces mesures serait de mettre fin à la discrimination qui frappe certains pays en développement dans ce domaine et aux pratiques qui consistent à assortir le transfert des techniques et des connaissances scientifiques de conditions léonines. Il ne faut plus faire de discrimination entre les pays qui s'efforcent d'obtenir commercialement les moyens scientifiques et techniques modernes nécessaires à leur développement. La délégation libyenne est convaincue que le transfert et l'utilisation des techniques dans le cadre de règles et de conditions avantageuses et appropriées est une contribution nécessaire et effective à l'accélération de la croissance et du développement dans les pays en développement et, partant, à la création d'un environnement économique mondial plus favorable.

18. Pour conclure, la délégation libyenne rend hommage à l'action entreprise par les organismes des Nations Unies pour soutenir le développement économique et social et renforcer la coopération économique multilatérale. La CNUCED, en particulier, est un instrument efficace pour l'instauration et le développement du dialogue et de la coopération internationale, aussi faut-il espérer que sa huitième session, qui doit se tenir prochainement, sera couronnée de succès.

19. M. ACHARYA (Népal) souligne qu'avec l'intégration croissante dans les domaines du commerce, des technologies, des transports et des communications, l'économie mondiale est devenue plus interdépendante que jamais. L'autarcie économique est une notion aussi dépassée que l'isolationnisme politique. La tendance vers l'intégration de l'économie mondiale impose que l'on évite de marginaliser davantage les pays les moins avancés. Il est donc indispensable d'empêcher toute nouvelle détérioration des conditions socio-économiques de ces pays. A cet égard, la Déclaration de Paris de 1990 rend un son nouveau, car elle met l'accent sur la notion de responsabilité partagée et de partenariat renforcé, apportant ainsi quelques espoirs aux PMA.

20. Assumant sa part de responsabilités, le nouveau Gouvernement népalais a donné la priorité au développement économique, à la promotion de l'esprit d'entreprise et à la lutte contre la pauvreté. Un processus de déréglementation doit ouvrir la voie à l'initiative individuelle, et stimuler de la sorte la croissance et la productivité tandis que diverses autres mesures, dont la dévaluation de la monnaie, sont destinées à stimuler les exportations. Le Gouvernement a également commencé à "dégraisser" un secteur public pléthorique.

21. Sur un autre plan, il a mené une action de limitation des naissances et a lancé des programmes de développement agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire de la population et d'accroître la productivité. Il a par ailleurs adopté une approche intégrée de l'environnement et de l'économie et s'efforce de promouvoir les investissements étrangers.

22. Malgré toutes ces réformes micro et macro-économiques, le Népal, à l'instar de nombreux autres PMA, a beaucoup de difficulté à sortir du piège du sous-développement du fait notamment du manque de ressources, de l'absence d'infrastructures de base et de capacités institutionnelles, et de l'accroissement excessif de la population. A ces handicaps, s'ajoute, pour le Népal, le fait d'être un pays sans littoral et d'accès difficile.

23. Un autre aspect important du problème a trait à la conjoncture économique internationale. Comme l'a signalé le Secrétaire général dans son rapport sur la question (A/46/566) : "Au cours de la période 1990-1991, la conjoncture économique mondiale a offert un environnement bien peu propice à la relance de la croissance économique des PMA prévue par le Programme d'action... Le fléchissement de la croissance économique mondiale, allié au ralentissement de l'expansion des échanges internationaux et à la contraction des prix réels de la plupart des produits de base autres que le pétrole, a eu des effets défavorables sur les résultats obtenus par les PMA au cours de cette période".

24. La communauté internationale peut donc aider les PMA en créant un environnement économique favorable, et cela dans trois domaines : les flux de ressources extérieures, l'allégement de la dette et le commerce international.

(M. Acharya, Népal)

25. L'un des grands succès de la Déclaration adoptée à la Conférence de Paris en 1990 a été que tous les pays ont accepté de consacrer plus de 0,2 % de leur PNB à l'aide publique au développement (APD) fournie aux pays les moins avancés. Mais à ce jour, l'augmentation de l'assistance, en termes réels, n'a été que marginale, passant de 15,3 millions de dollars en 1989 à 17,3 millions de dollars en 1990. A cet égard, l'intervenant se plaît à souligner que les décaissements nets concessionnels opérés par la Banque mondiale représentent près de 40 % de ce total. Certains programmes du FMI ont par ailleurs permis aux PMA d'absorber les effets dommageables des programmes d'ajustement structurel.

26. Le deuxième domaine où la communauté mondiale pourrait intervenir est celui de l'allégement du service de la dette. Les PMA manquent de devises et dans de nombreux cas, le flux net des ressources de ces pays est devenu négatif. Les propositions adoptées lors du Sommet de Londres par le Groupe des sept pays les plus industrialisés ainsi que celle du Royaume-Uni et des Pays-Bas concernant le rééchelonnement et l'allégement des dettes sont les bienvenues. Il faut mettre en place un mécanisme approprié qui concilie le service de la dette et le besoin urgent de devises des différents pays.

27. Troisième point capital, l'existence d'un système commercial international favorable. Les pays en développement ayant besoin d'exporter, il importe que leurs produits aient accès aux marchés internationaux. Plusieurs mesures sont envisageables à cette fin : réduction des obstacles non tarifaires, soutiens promotionnels, mesures compensatoires particulières et aide à la diversification des exportations. Le programme de coopération et de coordination envisagé dans le Programme d'action doit être effectivement mis en place.

28. Les grandes orientations et les objectifs du Programme sont donc clairement définis. Au titre de ce programme, les pays moins avancés prennent, en règle générale, des mesures audacieuses et procèdent à des réformes fondamentales. Des efforts déterminés doivent être poursuivis par les pays en développement avec l'aide des autres membres de la communauté internationale, pour appliquer de façon résolue et cohérente le Programme d'action. Tout permet d'espérer que l'on jettera ainsi une base solide pour le nouvel ordre international.

29. M. ISAKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que l'examen de la problématique du commerce et du développement en cours revêt une importance particulière en raison de l'achèvement imminent des négociations d'Uruguay et des préparatifs de la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Vu l'interdépendance croissante des Etats et des relations économiques internationales, une harmonisation des politiques est de plus en plus indispensable. Les organismes multilatéraux, dont les institutions de Bretton Woods, la CNUCED et le GATT doivent s'adapter à ces nouvelles réalités. Il est en outre important d'utiliser efficacement l'avantage comparatif de ces organismes.



(M. Isakov, URSS)

30. La participation de l'Union soviétique aux travaux du GATT, en tant qu'observateur à ce stade, lui permet de se familiariser avec la pratique internationale et d'en tirer des stratégies et des tactiques propres à accélérer son passage à l'économie de marché ainsi que la création d'un système totalement nouveau de relations économiques extérieures. Quant à ses partenaires, ils ont désormais la possibilité de recevoir des informations de première main sur les réformes économiques en cours en Union soviétique et des statistiques fiables sur l'économie de ce pays.

31. L'Union soviétique traverse actuellement une période dramatique en ce qui concerne son développement. La révolution d'août 1991, qui a accéléré le processus de démocratisation et l'a rendu irréversible, n'a pas mis fin à la crise économique. Les tendances centrifuges ont aggravé une situation économique déjà complexe, accélérant la baisse de la productivité et entraînant un net fléchissement du commerce extérieur : les exportations ont en effet diminué de 26 % et les importations de 47 % au cours des neuf mois précédents, selon les données officielles.

32. Cependant, la signature, à Moscou, le 18 octobre 1991, d'un traité d'union économique par huit républiques souveraines auxquelles se sont jointes par la suite trois autres républiques, dont l'Ukraine, constitue un événement majeur dans la stabilisation économique et politique du pays. Ce document définit une politique commune dans les domaines monétaire, douanier et des relations économiques extérieures et fait de la nouvelle communauté l'organisme successeur à l'égard de toutes les obligations de l'URSS, en matière de commerce extérieur, garantissant leur exécution. La libre circulation des biens et services y est également garantie. Ses membres sont libres d'adopter leurs propres politiques en ce qui concerne les investissements étrangers et l'aide extérieure, ainsi que la réglementation des accords de licence, sous réserve de la coordination indispensable de ces politiques et opérations dans les domaines en question.

33. L'intensification de sa coopération avec le GATT ne signifie pas que l'Union soviétique accorde moins d'importance à la CNUCED; elle considère toujours qu'elle est une organisation unique pour le règlement des problèmes concernant le commerce, le financement du développement, le système monétaire international, le protectionnisme, la stabilisation des marchés des produits de base, les pratiques commerciales restrictives, les besoins des pays les moins avancés, etc.; elle continuera à appuyer activement ses travaux. Mais il faudra par ailleurs que, dans le cadre des préparatifs de la huitième session, la Conférence accorde une attention suffisante aux problèmes des pays en transition, c'est-à-dire ceux qui s'orientent vers l'économie de marché. Des mesures devront être prises pour intégrer pleinement l'URSS et les autres pays d'Europe orientale dans le système commercial multilatéral et dans l'économie mondiale.

34. La délégation soviétique juge intéressante la note de synthèse pour la préparation du rapport du Secrétaire général sur le renforcement des organisations internationales dans le domaine du commerce multilatéral (A/46/565), mais, à son avis, il serait préférable de reporter l'examen de

/...

(M. Isakov, URSS)

cette question à la session suivante de l'Assemblée générale, pour tenir compte des accords qui pourraient intervenir à l'issue des négociations d'Uruguay, ainsi que des conclusions de la huitième session de la Conférence.

35. L'accélération du progrès scientifique et technique est l'un des principaux facteurs du développement socio-économique mondial. Mais cette arme est à double tranchant car les innovations techniques recèlent souvent des menaces pour l'environnement. Comment concilier le développement de la science et de la technique et la conservation de l'équilibre écologique de la planète? Tel sera le principal défi que l'humanité devra relever au **XXI<sup>e</sup>** siècle, et tous les spécialistes doivent dès maintenant conjuguer leurs efforts pour trouver des solutions. Un rôle important revient dans cette tâche à l'ONU, s'agissant en particulier de la réalisation des objectifs définis par le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement.

36. Il conviendrait notamment d'établir des projections détaillées concernant les progrès scientifiques et techniques à l'échelle mondiale, assorties de recommandations dans le domaine de la politique scientifique et technique des Etats, eu égard en particulier aux problèmes des pays en développement, et des PMA. Compte tenu de ce qui précède, les recommandations exposées dans le rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement sur sa onzième session (A/46/37) concernant le renforcement de la coopération scientifique et technique en vue de la solution des problèmes socio-économiques des pays en développement sont particulièrement appropriées. L'intervenant signale, à cet égard, que le Centre pour la science et la technique au service du développement prévoit une série de conférences sur les écotecnologies du charbon (en Inde, en Chine et en URSS) et des ateliers sur les retombées des technologies spatiales et qu'il conviendrait d'évaluer périodiquement les résultats de tels projets, en tenant compte de l'avis des Etats sur le territoire desquels ils sont exécutés.

37. L'URSS soutient activement les efforts déployés par l'ONU en vue de développer la coopération scientifique et technique. Mais son potentiel en la matière n'a pas encore été entièrement exploité et lorsqu'elle aura surmonté la crise économique qu'elle affronte actuellement et se sera insérée dans l'économie de marché, elle pourra accroître sensiblement cette participation, dans le cadre des objectifs à long terme du Programme d'action de Vienne.

38. M. NEBIE (Burkina Faso), rappelant quelques caractéristiques des 42 pays placés dans la catégorie des PMA - PIB de 259 dollars par habitant, forte croissance démographique, encours de la dette représentant plus des deux tiers du PIB, service de la dette absorbant près de 50 % des recettes d'exportation - souligne que les PMA représentent une population de 440 millions d'habitants, soit près de 1/10 de la population mondiale.

39. Le Burkina Faso se félicite de l'adoption du Programme d'action en faveur des PMA qui souligne notamment que c'est aux PMA qu'il incombe au premier chef de définir et d'appliquer efficacement des politiques et priorités appropriées

(M. Nebie, Burkina Faso)

pour leur croissance et leur développement. En application de ce principe, divers pays en développement, dont le Burkina Faso, ont lancé des stratégies et pris des mesures diverses : restructuration d'entreprises du secteur public, fermeture d'unités de production non rentables, assouplissement des réglementations économiques et juridiques, encouragement de l'initiative privée, promotion des investissements étrangers directs, création de zones franches, etc.

40. Malgré ces programmes d'ajustement structurel, les PMA ne sont pas encore parvenus à surmonter leurs difficultés. Les causes de cet échec s'expliquent par un environnement économique international essentiellement contrôlé par les pays développés et sur lequel les PMA n'ont guère de prise. Cette conjoncture se caractérise par : une baisse de la demande des produits de base que les PMA peuvent exporter; un protectionnisme accru qui affecte les exportations des PMA; une hausse des taux d'intérêt mondiaux qui alourdit le service de la dette; une baisse des cours mondiaux de nombreux produits de base; l'insuffisance de l'APD et un durcissement des conditions d'octroi de l'aide. Ce sont là autant de facteurs qui entravent les efforts de développement des PMA. La coopération de la communauté internationale est donc plus que jamais indispensable.

41. Le Burkina Faso lance un appel aux bailleurs de fonds pour qu'ils accroissent les ressources du Fonds d'équipement des Nations Unies, dont l'action est de plus en plus décisive dans le cas des pays les moins avancés. Il espère aussi que des efforts seront déployés sur le plan de l'assistance technique et économique et compte que les pays développés feront preuve d'une volonté politique plus marquée pour contribuer à l'accomplissement du Programme d'action. Celui-ci venant à peine de démarrer, il est trop tôt pour faire un bilan, mais le Burkina Faso souhaite que l'on fasse le point à mi-parcours du Programme pour corriger les éventuelles défaillances.

42. Une autre raison de la médiocrité des résultats des PMA est le fait qu'ils constituent individuellement des entités économiques non viables. L'heure est aux grands ensembles et à la constitution de communautés économiques. Les PMA d'Afrique participent aux efforts d'intégration déployés aussi bien au niveau des régions du continent qu'à l'échelle du continent.

43. Mme AMERASEKARE (Sri Lanka) dit que les problèmes des pays en développement doivent être globalisés et préoccuper l'ensemble de la communauté internationale, à une époque où l'on parle avant tout de développement global. Les deux principaux facteurs qui permettent de progresser économiquement sont le commerce et la technologie; c'est pourquoi un système commercial inéquitable et la difficulté d'accès aux techniques préoccupent vivement les pays en développement. Ces pays sont pris dans un engrenage de pauvreté, d'endettement excessif et de marasme économique interne. La plupart sont encore tributaires des exportations de produits de base, et la chute des cours de ces produits pendant les années 80 leur a créé des problèmes budgétaires graves.

(Mme Amerasekare, Sri Lanka)

44. Sri Lanka, pour sa part, avait prévu un taux de croissance de 5,5 % par an pour la période 1982-1987, mais ce chiffre n'a été que de 4,1 %. Malgré d'importants programmes d'investissement, d'encouragement à l'agriculture et à l'industrie et de libéralisation de l'économie, et malgré diverses mesures budgétaires et monétaires, les résultats ont été décevants et l'activité économique a accusé une décélération depuis 1983. L'une des causes principales de cet échec a été la mauvaise tenue du secteur des exportations. Celle-ci s'explique pour des raisons qui échappent au contrôle du pays lui-même mais sur lesquelles ont pris les pays développés. Les prix du thé, du caoutchouc et de la noix de coco, produits d'exportation traditionnels, se sont effondrés à partir de 1985. De ce fait, les recettes d'exportation, qui s'élevaient en 1984 à 1,4 milliard de DTS, n'étaient en 1987 que de 1 milliard 61 millions de DTS. En ce qui concerne les exportations non traditionnelles, les restrictions sur les marchés mondiaux et l'impossibilité d'accéder aux techniques ont entravé leur progression. A l'instar d'autres pays en développement, Sri Lanka a vu constamment frustrés les efforts qu'il a déployés pour assurer une croissance économique durable.

45. Pour des pays insulaires comme Sri Lanka, manquant de ressources naturelles - pétrolières ou minières -, le seul moyen d'utiliser au mieux les ressources humaines est une industrialisation rapide. Pour que celle-ci soit réalisable, il faut pouvoir commercer librement et s'intégrer aux marchés mondiaux. La création d'un système de libre-échange est donc fondamentale pour la croissance mondiale. Elle s'inscrit dans le droit fil de la nouvelle approche globale du développement.

46. Plusieurs mesures s'imposent : élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires, spécialisation en fonction de l'avantage comparatif, octroi d'un traitement préférentiel aux pays en développement, etc. Ces pays ont besoin d'une assistance technique pour mieux connaître les marchés et déceler des débouchés pour leurs produits.

47. Les pays qui dépendent essentiellement des produits de base doivent diversifier leurs exportations et porter leurs efforts sur des produits à plus grande valeur ajoutée. Il est en outre indispensable qu'ils disposent de facilités de refinancement. C'est sur ces deux points que devront porter les efforts globaux pendant les années 90.

48. En outre, toute industrialisation exige l'acquisition de techniques et de connaissances scientifiques. Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer en aidant les pays en développement à déterminer, à acquérir et à assimiler les technologies nouvelles qui renforceront les avantages comparatifs.

49. La coopération internationale dans ce domaine est indispensable, tout comme la volonté politique des pays développés de transférer aux pays en développement des technologies avancées, par le biais de l'investissement dans ces pays. Mais il ne faut pas pour autant que les pays en développement deviennent une sorte de décharge de techniques dangereuses pour l'environnement.

(Mme Amerasekare, Sri Lanka)

50. Si la plupart des pays en développement ont vu leurs efforts d'industrialisation échouer, l'une des raisons en est, outre la conjoncture économique extérieure défavorable, qu'ils ne disposent pas de techniques autochtones qui seraient parfois plus appropriées et plus rentables, et ne sont pas en mesure d'absorber ou d'adapter les technologies nouvelles importées. Un effort doit donc être conduit sur le plan de l'éducation; il faut notamment renforcer les universités et les centres de recherche afin de réduire l'écart technologique entre pays développés et pays en développement. Ceux-ci ne peuvent plus se contenter d'avancer pas à pas; ils doivent brûler les étapes et ont besoin pour cela d'ingénieurs et de scientifiques en nombre croissant. La formation est donc le mot clef.

51. La promotion de la croissance économique mondiale est la responsabilité commune des pays développés et des pays en développement. Il est à espérer que la communauté mondiale saura tirer profit des possibilités offertes par la huitième Conférence de la CNUCED et les négociations d'Uruguay.

52. M. GALGAU (Roumanie) dit que le nouvel ordre qui s'instaure, comprenant des changements stratégiques, politiques et économiques, des mouvements d'intégration régionale et des révolutions dans le domaine de la technologie et de l'information, exige un nouvel esprit de multilatéralisme, de coopération internationale et d'aide au développement.

53. Le libre-échange joue un rôle essentiel dans la croissance de tous les pays et les efforts visant à accroître la prospérité par l'instauration de relations économiques sans entrave doivent aboutir. La communauté mondiale prend en effet conscience du fait que le progrès vers la démocratie, la liberté politique et l'harmonie sociale est lié au processus visant à accroître les possibilités économiques. La question se pose de savoir si elle est prête à donner leur chance aux régimes démocratiques et aux pays à économie de marché qui se constituent en Europe orientale et dans le monde en développement et à rétablir l'économie mondiale sur la voie de la prospérité par le biais des échanges commerciaux.

54. Les débats de la récente session du Conseil du commerce et du développement, de même que les réunions préparatoires de la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont souligné la nécessité de trouver une solution aux problèmes de croissance et de développement par l'adoption d'approches novatrices et de mesures concrètes visant à renforcer l'action entreprise aux niveaux national et international en vue d'assainir l'économie mondiale et de la rendre plus stable et plus équitable. L'accroissement de l'interdépendance mondiale contraint tous les pays à relancer la coopération économique multilatérale.

55. La Roumanie se félicite de la Déclaration économique adoptée par le Groupe des Sept lors du Sommet de Londres et des engagements qu'il a pris en vue d'assurer le succès des négociations d'Uruguay, lesquelles constituent la première priorité de l'économie mondiale. D'après les dernières informations sur l'état de leur avancement, des efforts encourageants sont déployés à

(M. Galgau, Roumanie)

Genève en vue de parvenir, avant la fin de l'année, à un accord sur les principaux problèmes en suspens. De même, des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la préparation de la huitième session de la Conférence, laquelle devrait permettre de renforcer la solidarité mondiale, notamment par le biais de la libéralisation des échanges.

56. Un certain nombre de pays se sont orientés vers des stratégies de développement accordant une plus large place aux exportations et aux importations. En même temps, certains secteurs considérés antérieurement comme "stratégiques" ont été libéralisés et diverses mesures sévères réglementant les activités des investisseurs étrangers ont été rapportées.

57. L'évolution rapide des relations économiques internationales exige de prendre de nouvelles mesures concrètes visant à lier plus étroitement les considérations d'efficacité économique et de gestion saine au niveau national avec les objectifs plus vastes du développement international.

58. Au cours des deux années précédentes, des barrières artificielles ont été éliminées en Europe du fait du mouvement vers la liberté et la démocratie dans les pays d'Europe orientale. Il faut maintenant empêcher que ne soient érigés de nouveaux obstacles de caractère économique, qui risqueraient d'entraîner une nouvelle division du continent européen. Les nouvelles démocraties ne doivent pas être exclues de la coopération plus étroite déjà établie entre les pays d'Europe occidentale. La Roumanie est prête à contribuer à la construction d'une nouvelle Europe et à accepter sa part de responsabilité, conformément aux objectifs de la Charte de Paris.

59. En fait, les pays d'Europe orientale, dont la Roumanie, sont actuellement les chefs de file en ce qui concerne la libéralisation des échanges. Sans attendre l'issue des négociations d'Uruguay, ils ont ouvert leurs marchés, abandonné les mesures non tarifaires et réduit leurs tarifs. Une étude récente du FMI indique que, depuis le début des négociations, 45 pays en développement et pays dont l'économie est dans une période de transition ont entrepris unilatéralement d'introduire des réformes commerciales, au risque de déstabiliser leurs industries et leur balance des paiements. Les pays développés doivent, pour leur part, prendre des mesures similaires et contribuer à la mise en place d'un système ouvert qui fournira les marchés indispensables à la croissance des pays en question.

60. La Roumanie a adopté des mesures radicales en vue d'accélérer la libéralisation et la privatisation de son commerce extérieur, dans le cadre du programme de réformes économiques; la prise de décisions a ainsi été transférée du niveau macro-économique au niveau micro-économique; des mécanismes ont été mis en place visant à traiter de manière égale tous les agents économiques, privés ou publics; le code des relations économiques extérieures a été révisé et le rôle des organes centraux et de l'Etat a été considérablement restreint dans ce domaine. Aujourd'hui, pratiquement toutes les importations et exportations ont été libéralisées. Des licences sont exigées uniquement à des fins statistiques. En ce qui concerne la libéralisation des prix, un nouveau système de droits de douane a été

(M. Galgau, Roumanie)

introduit récemment, qui prévoit un abaissement des taux et s'applique également à tous les agents économiques. Le secteur privé est dans ce domaine en rapide expansion, le volume des exportations étant passé de 10,2 millions de dollars en 1990 à plus de 35 millions de dollars au cours du premier semestre de 1991.

61. Si les mesures prises par les pays à l'échelle nationale sont importantes, elles ne permettent pas toutefois à elles seules de faire face aux défis mondiaux et aux réalités de l'interdépendance. Compte tenu de la globalisation croissante de l'économie mondiale et de l'internationalisation des marchés, il est plus urgent que jamais de renforcer la coopération économique multilatérale. La huitième session de la Conférence, qui se tiendra à Cartagène, aura un rôle particulièrement important à jouer; il s'agira pour elle d'identifier les moyens d'intensifier la coopération aux fins du développement et d'adapter le rôle futur de la CNUCED aux exigences d'un environnement mondial en évolution, compte tenu du caractère insuffisant des arrangements institutionnels régissant les relations commerciales internationales.

62. M. NIELSEN (Danemark), parlant au nom des pays nordiques, fait observer que les pays les moins avancés ne partagent pas l'optimisme qu'inspirent aux pays développés les évolutions spectaculaires en cours en Europe orientale et centrale. L'accroissement de la population continue à dépasser la progression de la production vivrière dans les PMA, où la situation est assez sombre, où la mortalité et la morbidité infantiles continuent à lever un lourd tribut. L'effort entrepris pour réduire la pauvreté dans les pays en développement et en particulier dans les PMA doit donc être intensifié. Les souffrances imposées par la misère ont pour alarmantes conséquences la dégradation de l'environnement et les migrations, et elles appellent une large coopération internationale, qui doit s'ajouter aux efforts tendant à relancer la croissance dans l'équité. Les pays nordiques consacrent depuis longtemps une part importante de leur aide au développement aux PMA. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, adopté à la Conférence de Paris en septembre 1990, doit être appliqué.

63. Les politiques économiques suivies doivent certes stimuler les forces du marché et l'activité du secteur privé, condition préalable de la croissance économique, mais ce secteur doit être épaulé par un secteur public efficace; or, dans la plupart des PMA, le financement du secteur privé restera pendant longtemps encore très limité, de sorte que l'aide publique au développement continuera à avoir une importance décisive. L'APD représente en effet entre 10 et 15 % du PNB des PMA, et dans certains pays beaucoup plus encore, et ces pays doivent recevoir des ressources concessionnelles plus importantes pour couvrir leurs besoins de financement. Les pays nordiques sont favorables à un relèvement de l'objectif de 0,15 % du PNB des pays donateurs pour l'APD aux PMA. Ces derniers sont en effet désormais au nombre de 42, ce qui montre bien la situation précaire dans laquelle se trouvent beaucoup de pays en développement. Mais il faut que l'aide soit utilisée aussi efficacement que possible, et serve de catalyseur de la croissance économique en faveur des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. La réduction des dépenses

/...

(M. Nielsen, Danemark)

militaires dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement permettrait de dégager des ressources qui pourraient être utilisées pour la croissance.

64. La crise de la dette paralyse la reprise de la croissance dans beaucoup de pays et altère les perspectives lointaines de développement. En dépit des efforts des uns et des autres, la fin de la crise de la dette n'est pas en vue. Des mesures novatrices et audacieuses propres à résoudre les problèmes d'endettement des PMA et des efforts plus résolus de la part de toutes les parties sont urgents. Les pays nordiques sont favorables à un traitement au cas par cas, et des instruments nouveaux et originaux de désendettement ont été mis au point; l'impératif de la réduction de l'endettement est désormais admis par tous, en particulier en faveur des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés qui mettent en oeuvre des réformes économiques rationnelles. Les pays nordiques exhortent les gouvernements créanciers membres du Club de Paris à prendre rapidement des décisions sur un nouvel allègement de la dette des pays les plus pauvres. Pour ceux qui sont les plus lourdement endettés et qui font des efforts sérieux de redressement économique, la réduction de la dette devrait atteindre 80 %.

65. Beaucoup de PMA dépendent fortement de l'exportation de quelques produits primaires, et, pour eux, les effets négatifs de la dépression des marchés de produits de base se trouvent amplifiés. Pour aider ces pays à diversifier leur économie et à accroître leurs recettes d'exportation, les pays industriels doivent s'engager à réduire notablement ou à éliminer les obstacles tarifaires dans le cadre du système généralisé de préférences. Il devrait en aller de même des obstacles non tarifaires. Les pays nordiques invitent donc tous les participants aux négociations d'Uruguay à s'efforcer de parvenir à des résultats substantiels et équilibrés. Ils participeront eux-mêmes à toute coopération internationale tendant à appliquer des mesures, à financer par le deuxième compte du Fonds commun pour les produits de base, pour améliorer le fonctionnement des marchés des produits primaires, si les tendances de fond de ces marchés le permettent.

66. La Conférence de Paris sur les PMA avait adopté des dispositions très détaillées et équilibrées sur la question de l'environnement. Les pays nordiques souscrivent sans réserve à la notion de développement durable à tous les niveaux de l'activité socio-économique dans les PMA et travailleront à la participation de ces pays aux efforts internationaux tendant à protéger l'environnement mondial, en particulier s'agissant du changement climatique, de la diversité biologique et de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Ils reconnaissent aussi que les PMA ont besoin d'une aide spécifique pour résoudre les problèmes écologiques.

67. Etant donné l'importance de la dimension humaine dans le développement, il faut aider les PMA à mettre en valeur leurs ressources humaines et à renforcer leurs capacités, en particulier dans le domaine scientifique et technique, celui de la gestion, et soutenir leurs efforts pour mettre en place de nouvelles institutions démocratiques. Il est encourageant de voir que de



(M. Nielsen, Danemark)

plus en plus de PMA reconnaissent l'existence d'un lien essentiel entre un régime politique démocratique, responsable et ouvert, le respect des droits individuels et le bon fonctionnement du système économique. Les politiques de développement fondées sur la durabilité et sur l'équité ne peuvent être couronnées de succès en l'absence d'un respect des droits de l'homme, d'une participation populaire et d'un pluralisme démocratique. Il faut donner en outre aux femmes les mêmes chances qu'aux hommes à tous les niveaux.

68. La huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement se tiendra à Cartagène en février 1992. Ce sera l'occasion de confirmer les progrès accomplis dans la solution des questions du commerce et du développement dans un monde interdépendant. Un processus global de revitalisation de l'ONU dans les secteurs économique et social a été lancé, et la CNUCED doit y être associée. Cette session permettra en effet d'examiner comment la CNUCED pourrait servir au mieux les Etats Membres, étant donné que le monde a considérablement changé depuis la création de cet organisme en 1964. En effet, une atmosphère de coopération économique a remplacé un climat de confrontation politique. Il faut donc restaurer la crédibilité et la pertinence de la CNUCED, et la prochaine session devrait en être l'occasion. Le travail d'analyse entrepris par la CNUCED pourrait être intensifié, et porter sur les interactions complexes entre commerce, technologie, investissements étrangers directs et services. On sait que sa contribution dans ce domaine est originale. On pourrait envisager dans cette optique une sorte d'examen national des politiques qui combinerait l'analyse et l'établissement de recommandations pratiques adressées au pays concerné. La revitalisation de la CNUCED doit s'accompagner d'un examen de ses méthodes de travail actuelles. Une définition plus précise de ses tâches, par rapport à celles d'autres organes de l'ONU, dans le domaine économique et social s'impose également. Mais il faut abandonner l'idée de négocier sur tous les sujets imaginables, car cela compromet la crédibilité de la CNUCED en tant qu'instance de négociation.

69. M. REN Quan (Chine) fait observer que l'expansion du commerce international est une des conditions importantes du développement économique. Les objectifs des négociations d'Uruguay sont d'enrayer les tendances au protectionnisme et de mettre en place un système commercial multilatéral, plus viable et plus durable. Le déroulement des négociations est très lent et décevant. Les négociations sur des questions qui préoccupent beaucoup les pays en développement, comme l'accès aux marchés, les textiles et l'habillement, prennent du retard par rapport à celles qui intéressent les pays développés. Si ce déséquilibre n'est pas corrigé, il limitera l'intérêt des avantages éventuels des négociations pour les pays en développement. Il faut conclure rapidement un ensemble équilibré et substantiel d'accords qui soient acceptables pour toutes les parties. Ce qui est en jeu, c'est l'intérêt commun du Nord comme du Sud. La clef du succès n'est autre que la volonté politique des participants. La Chine exhorte toutes les parties et en particulier certains pays développés à agir dans l'intérêt de tous et dans un esprit de compréhension mutuelle, de façon à assurer le succès des négociations.

(M. Ren Guan, Chine)

70. La huitième session de la Conférence devrait aborder expressément et de façon approfondie l'impact sur l'économie mondiale et la croissance des pays en développement de questions nouvelles et importantes comme l'évolution des relations Est-Ouest ou la formation de blocs commerciaux entre pays développés, et enfin le résultat final des négociations d'Uruguay. Il faudrait élaborer des mesures réalistes et efficaces dans les cinq domaines connexes que sont les ressources pour le développement, le commerce international, la technologie, les produits de base et les services. L'adoption par consensus de telles mesures faciliterait la coopération internationale. La Conférence sera également amenée à examiner les moyens d'améliorer et de renforcer la stratégie internationale de la dette.

71. Malgré leurs efforts, les PMA voient leur situation économique et sociale continuer à se dégrader du fait de la fragilité de leurs infrastructures économiques, de la fréquence des catastrophes naturelles et d'une conjoncture économique extérieure défavorable. Leur nombre est passé de 25 à 42 au cours des 20 dernières années. Suivant les nouveaux critères établis par le Comité de la planification du développement, il passera de 42 à 47, et représentera ainsi 30 % du nombre des Membres de l'ONU, soit un cinquième de la population des pays en développement. Il est désolant de voir un si grand nombre de pays devoir être maintenant classés comme PMA.

72. La communauté internationale a adopté le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés et la Déclaration de Paris, et cela démontre sa volonté politique d'adopter des mesures efficaces pour aider les PMA dans leur développement économique. La Chine appuie les recommandations figurant dans le Programme d'action et espère qu'il sera rapidement appliqué. Elle est elle-même un pays en développement à faible revenu dont le potentiel économique est limité et la population très nombreuse; mais dans la mesure de ses moyens, elle a toujours fourni une assistance économique et technique aux pays du tiers monde, et aux PMA en particulier. Elle continuera à le faire et à mettre au point des formes diverses de coopération économique efficace avec ces pays.

73. Pour diverses raisons, l'application du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement n'a pas été satisfaisante, et l'objectif en matière de collecte de fonds n'a pas été atteint. L'esprit du Programme reste pourtant valable aujourd'hui. Ces dernières années, l'ONU a suscité des espérances grandissantes dans plusieurs domaines, et la Chine est convaincue que l'Organisation doit également renforcer son rôle dans le domaine de la science et de la technique. L'entreprise actuelle de restructuration devrait renforcer ce rôle. Le Centre pour la science et la technique au service du développement, issu de la Conférence de Vienne de 1979, est le seul organe indépendant qui encourage, à l'ONU, le développement du potentiel scientifique et technique des pays en développement; depuis sa création, ce centre a surmonté diverses difficultés et accompli un travail très utile. La Chine continuera à lui fournir un appui financier à la mesure de ses possibilités financières. Elle considère en effet que la science et la technique sont un facteur productif de première importance, et il est à noter qu'elle a accompli à cet égard de remarquables

(M. Ren Quan, Chine)

progrès depuis le lancement de ses réformes et son ouverture sur le monde extérieur. Un système assez complet d'instituts scientifiques et techniques dans diverses disciplines a été mis en place, avec plus de 5 000 établissements de recherche-développement, et plus de 10 millions de chercheurs employés par l'Etat. Elle consacre 0,7 % de son PNB à la recherche scientifique et espère porter ce chiffre à 1 % avant la fin du siècle. Dans cette optique, elle espère poursuivre sa coopération avec l'ONU.

74. Mme ROCKEFELLER (Etats-Unis d'Amérique) fait observer que la prospérité d'un pays va souvent de pair avec sa compétitivité sur les marchés mondiaux. C'est dire que, pour le développement et la stabilité de l'économie mondiale, il est essentiel qu'il existe un système commercial multilatéral vigoureux. En effet, la liberté des échanges est bénéfique pour tous les pays. Leur libéralisation dans le contexte des négociations d'Uruguay ou dans d'autres cadres sera utile à tous. Les pays en développement doivent avoir accès aux marchés des pays développés tant pour ce qui est des produits agricoles que des produits manufacturés. Dans l'hémisphère occidental, les Etats-Unis s'efforcent de réduire les obstacles au commerce en harmonisant les régimes et les pratiques nationaux qui affectent le commerce des marchandises et des services, d'abaisser les obstacles tarifaires et non tarifaires, d'accroître les investissements et d'établir les conditions régionales d'une libéralisation mondiale plus poussée du commerce.

75. L'intervenante rappelle les initiatives prises en 1982 par le Président Reagan et en 1990 par le Président Bush en faveur des pays des Caraïbes. En 1990, le Président Bush a également lancé l'Initiative pour les Amériques (Enterprise for the Americas Initiative). L'objectif ultime est la création d'une zone de libre-échange dans l'hémisphère américain.

76. Dans ce contexte, des conseils consultatifs ont été créés pour examiner et résoudre les problèmes commerciaux. Divers pays latino-américains libéralisent leur commerce et s'efforcent de conclure entre eux des accords commerciaux. L'accord de libre-échange conclu avec le Canada permet notamment d'éliminer rapidement les droits de douane. La libéralisation des échanges et la croissance économique, sur le continent américain, devraient renforcer le processus de démocratisation et de réforme politique engagé au cours de la décennie écoulée. L'Accord nord-américain de libre-échange devrait accélérer la croissance et le développement des pays de la région. Cet accord fait des trois pays d'Amérique du Nord le plus grand marché mondial, avec une production annuelle dépassant 6 000 milliards de dollars. Chacun des trois pays devrait en tirer avantage pour la croissance, l'investissement et l'emploi. Il y a lieu de souligner ici que l'objet de l'Accord est d'éliminer les obstacles au commerce entre les trois pays et n'a pas pour but d'ériger de nouvelles barrières avec les autres partenaires commerciaux. C'est dire assez que les Etats-Unis se félicitent de l'avènement du marché unique européen de 1992, qui devrait conduire à une nouvelle libéralisation des échanges et encourager la croissance économique mondiale. Il demeure cependant certains domaines de préoccupation comme les marchés publics et les quotas

(Mme Rockefeller, Etats-Unis)

d'importations automobiles proposés, et le Marché unique européen ne doit pas servir de prétexte pour élever des barrières artificielles au commerce avec les nations extérieures à cette région.

77. Le système commercial mondial se trouve à la croisée des chemins. L'évolution politique et économique dans le monde rend urgent un renforcement des règles du commerce international. Un régime plus libéral servira toutes les nations, et contribuera au progrès politique et économique des nouvelles démocraties et des pays les moins avancés. La priorité du Gouvernement américain est de renforcer le système commercial international à la faveur du succès attendu des négociations d'Uruguay. La libéralisation du commerce des produits agricoles et l'intégration plus authentique de l'agriculture dans le système du GATT sont l'un des principaux objectifs du Gouvernement, qui s'efforce d'obtenir une modification des politiques agricoles faussant les échanges. Il faut en particulier une réduction progressive substantielle des subventions à l'exportation et un abaissement des obstacles qui entravent l'accès aux marchés et des mesures de soutien interne.

78. L'élaboration de règles équitables dans les secteurs en plein essor des échanges de services, des investissements et de la propriété intellectuelle, suivant les disciplines du GATT, est un autre objectif essentiel des négociations d'Uruguay. Ces secteurs représentent des échanges se montant à environ 1 000 milliards de dollars de marchandises et de services, soit un tiers du commerce mondial, mais ils ne sont pas assez couverts par les règles commerciales en vigueur. Le Gouvernement américain souhaite aussi une réduction des subventions, qui se chiffrent par centaines de milliards de dollars, et qui faussent les échanges, de façon que les entreprises puissent se faire concurrence sur la base du prix et de la qualité, et non pas sur la base des subventions publiques. Les Etats-Unis souhaitent une intégration accrue de tous les pays en développement, notamment les PMA, au système du GATT, avec ses obligations. Ils souhaitent aussi l'établissement de moyens rapides, sûrs et efficaces de régler les différends commerciaux. Le Gouvernement américain est disposé à prendre des décisions difficiles - intéressant par exemple les textiles, les droits de douane et l'agriculture - nécessaires à l'obtention d'un accord complet, et s'attend à ce que ses partenaires commerciaux fassent de même. En effet, sans une volonté internationale véritable de libéraliser les échanges, les marchés étrangers risquent de plus en plus de se fermer aux pays en développement, ce qui retarderait leur développement économique.

79. Sur la question de la science et de la technique au service du développement, le Gouvernement américain est convaincu que c'est la liberté du commerce international qui est le principal facteur d'adaptation et de diffusion de techniques écologiquement rationnelles dans le monde, en particulier pour ce qui est des techniques faisant l'objet d'une application commerciale. La diffusion des technologies est principalement le résultat de l'exportation de biens et de services, de l'investissement étranger direct, de l'activité des coentreprises et de l'octroi de licences. C'est pourquoi la délégation américaine estime que les gouvernements et les organisations internationales doivent mettre l'accent sur les politiques qui encouragent un

(Mme Rockefeller, Etats-Unis)

climat économique et réglementaire favorable à l'application commerciale des techniques appropriées écologiquement rationnelles. Ils peuvent également être une source d'informations et d'assistance technique sur des techniques bien spécifiques et leur utilisation appropriée. Il faudrait donc encadrer les efforts institutionnels pour que soient améliorés la circulation de l'information et le courant d'assistance concernant les techniques écologiquement rationnelles, en faveur des pays en développement. La technique a évidemment une place essentielle dans les efforts faits pour relancer l'économie mondiale, protéger l'environnement et éliminer la misère.

80. M. SALAZAR (Colombie) dit que la "guerre froide" étant révolue, la question du développement économique et social doit passer au premier plan des préoccupations des Nations Unies. La Colombie est convaincue qu'un programme cohérent de restructuration de l'économie est indispensable pour qu'un pays retrouve la voie de la croissance. L'assainissement fiscal, le rétablissement de la compétitivité extérieure, l'augmentation de l'épargne intérieure, sont des aspects essentiels du développement d'une économie. Mais le facteur extérieur est également très important. L'accès aux marchés, l'établissement de prix justes, la possibilité de mettre en valeur les facteurs dont un pays dispose en abondance, sont le moyen de dégager les ressources propres à permettre de résoudre le problème de la dette et d'obtenir les devises indispensables au développement national. Or, les pays en développement ne peuvent vendre leurs produits à ceux qui devraient logiquement en être les acheteurs, en raison de divers obstacles, tarifaires ou non tarifaires, précisément destinés à freiner le commerce. Les cours des produits de base autres que le pétrole ne sont généralement pas rémunérateurs. Les accords relatifs aux contingents et aux prix, négociés autrefois dans une époque de générosité et de solidarité plus grandes, ont été abandonnés et le tiers monde a dû renoncer à ses illusions. Les événements récemment survenus en Europe orientale ont remis à la mode les principes de l'économie classique : "offre et demande", "forces du marché", et "libre concurrence" sont désormais des expressions employées partout comme des formules magiques capables d'engendrer l'équilibre et le progrès partout dans le monde. La Colombie croit à l'importance du secteur privé et à la liberté d'action, mais elle estime que l'action solidaire des gouvernements, à l'intérieur comme au dehors, est le mécanisme propre à rendre le monde plus harmonieux et plus juste.

81. L'avenir est préoccupant. L'idéalisme est absent du "nouvel ordre international", le visionnaire a cédé la place au bureaucrate et les solutions aux marchandages. M. Salazar n'en veut pour preuve que les négociations d'Uruguay, qui, après cinq années de travail, ne sont toujours pas terminées et dont les résultats sont très inégaux. Il faudrait pourtant parvenir rapidement à un accord pour que les négociations aboutissent à un succès, même si l'on sait déjà que les ambitions de la Déclaration de Punta del Este ne seront pas réalisées. La Colombie espère cependant que les négociations d'Uruguay donneront des résultats positifs et que le système commercial multilatéral n'entrera donc pas dans une période de crise. L'effondrement du processus d'Uruguay donnerait en effet naissance à des fortes pressions protectionnistes qui, d'une manière ou d'une autre, ont été tenues en lisière tant que l'on espérait voir aboutir les négociations. Une guerre commerciale

(M. Salazar, Colombie)

éliminerait toutes les normes du système commercial multilatéral et les remplacerait par la loi du plus fort. Des sacrifices sont nécessaires pour éviter que cela ne se produise : certains devront libéraliser leur agriculture, d'autres accepter un accord sur les services qui les oblige à ouvrir également tous les secteurs, d'autres, enfin, devront accepter des normes multilatérales qui restreindraient leur capacité d'agir unilatéralement comme ils le font aujourd'hui. Le succès des négociations d'Uruguay dépendra donc d'un esprit de solidarité mondiale, qui permette de créer les bases d'un commerce plus juste et plus équitable pour tous.

82. Lors de la réunion qu'ils ont tenue à Caracas au mois d'août dernier, les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont étudié le processus accéléré de mutation de leurs structures politiques et son effet sur l'économie mondiale ainsi que sur la formation d'espaces régionaux nouveaux et plus étendus. Ayant analysé la situation des pays en développement, ils ont constaté qu'après avoir procédé à d'importantes réformes internes pour adapter leurs économies à un système plus ouvert et plus international, ces pays se retrouvent face à une érosion de la coopération internationale et à un affaiblissement de l'intérêt commun porté aux grands objectifs du développement. C'est pourquoi les ministres ont affirmé que pour parvenir à un développement soutenu et équitable, il fallait qu'il existe un système international fondé sur la coopération et le multilatéralisme et que le seul moyen de résoudre les différends nationaux était un dialogue fondé sur une définition des intérêts mondiaux. A leur avis, la huitième session de la CNUCED serait l'occasion privilégiée de relancer le dialogue sur le développement et la coopération économique internationale. La CNUCED a perdu du terrain dans les négociations sur les questions fondamentales que posent les relations économiques internationales et la réunion de Cartagène devrait être l'occasion de la revitaliser. A cette fin, il faudrait, premièrement, établir des mécanismes souples permettant d'analyser et de discuter l'évolution de l'économie mondiale et de formuler les politiques à mettre en oeuvre à l'échelon national et international; deuxièmement, il faudrait élaborer une nouvelle stratégie propre à stimuler les négociations, à éviter les confrontations et à assurer le suivi des accords conclus; et troisièmement, il faudrait renforcer l'assistance technique pour qu'il y ait un lien plus étroit entre la capacité opérationnelle et la fonction d'étude et d'analyse que remplit la CNUCED.

83. La Colombie est convaincue qu'il doit exister, comme l'avaient prévu les pays fondateurs de l'ONU, une organisation internationale du commerce, qui complète le FMI et la Banque mondiale. Ce sont le GATT et la CNUCED qui en ont tenu lieu jusqu'ici. Peut-être faudrait-il maintenant donner à cette fonction un caractère plus permanent et plus institutionnalisé. Il va en effet falloir mettre en pratique les résultats des négociations d'Uruguay, adopter des processus de règlement des différends, et donner au GATT une base institutionnelle solide, qui lui permette de coopérer avec d'autres entités à la recherche d'une politique économique mondiale. Il y a là, de l'avis de la Colombie, une question qui doit être analysée avec soin dès maintenant, en particulier pour le cas où les négociations d'Uruguay seraient couronnées de succès.

84. M. SZEDLACSKO (Hongrie) dit que le processus du passage à l'économie de marché, qui avait commencé il y a une vingtaine d'années dans son pays, s'est récemment accéléré. En 1990, d'importants changements politiques et sociaux sont survenus, qui ont été intégrés à ce processus. Parmi les mesures économiques prises dans ce contexte, on mentionnera l'élaboration d'un nouveau droit des sociétés, la mise en place d'un régime fiscal répondant aux normes internationales et la libéralisation des prix et des importations.

85. L'accélération du processus vers l'économie de marché soulève nécessairement de graves problèmes; le Gouvernement quant à lui s'efforce d'en atténuer les effets mais il est conscient qu'un développement à long terme exige certains sacrifices à court terme. Si le pays est prêt à assumer la charge résultant de la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché, il ne peut toutefois gérer cette transition que dans un cadre économique international favorable.

86. Pour la Hongrie, les relations économiques internationales revêtent une importance cruciale dans son propre développement économique. Le progrès économique est en effet directement lié aux résultats commerciaux du pays et à son intégration dans l'économie mondiale. Sa politique commerciale a pour objectif essentiel la pleine intégration dans le réseau des échanges mondiaux par le biais d'une libéralisation économique et commerciale, de l'amélioration des possibilités d'exportation et d'un déplacement du centre de gravité dans les relations économiques avec l'étranger. A cette fin, le Gouvernement attache une grande importance à l'existence d'un environnement extérieur favorable comprenant un système commercial multilatéral efficace fonctionnant dans le cadre de normes et de principes convenus.

87. Tous les pays et groupes de pays doivent, dans leur intérêt, contribuer au succès des négociations d'Uruguay. L'agriculture est dans ce contexte un domaine prioritaire pour la Hongrie; c'est pourquoi elle souhaite vivement qu'il soit mis fin aux politiques de subvention appliquées par certains pays et aux obstacles entravant l'accès aux marchés. A cette fin, elle participe activement aux négociations en cours et coopère, dans la même optique, avec divers pays du Groupe de Cairns.

88. La Hongrie s'efforce également d'accélérer son intégration dans l'économie mondiale par le biais d'accords bilatéraux. Elle envisage de rétablir ses liens économiques et culturels historiques avec ses partenaires européens et a déjà engagé des négociations avec les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre échange (AELE) afin d'améliorer ses relations économiques et commerciales avec ces pays. Elle accorde aussi, dans sa politique commerciale, une grande importance au renforcement des liens avec les Etats-Unis, le Japon et d'autres pays membres de l'OCDE, ainsi qu'avec les pays en développement.

89. Afin d'accélérer la transition économique, la Hongrie a adopté toute une série de réglementations et de lois importantes et diverses mesures concrètes qui ont déjà donné certains résultats encourageants; on mentionnera à ce sujet

(M. Szedlacsko, Hongrie)

la convertibilité de la monnaie nationale et le développement de la balance des paiements courants et l'augmentation substantielle des investissements étrangers directs. Elle est prête à ouvrir son marché et à offrir aux partenaires étrangers le même traitement que celui dont bénéficient les entrepreneurs nationaux, sous réserve de réciprocité. Son effort historique n'est pas fondé sur l'assistance mais sur la coopération économique mutuellement avantageuse, notamment dans le cadre d'un système commercial international efficace.

90. M. KOIKE (Japon) dit que son pays se félicite du fait que de nombreux pays en développement parmi les moins avancés se sont engagés à modifier leur politique économique. Parmi les objectifs qu'ils se sont fixés, on mentionnera la relance économique avec priorité aux réformes structurelles, la mise en valeur des ressources humaines, la protection de l'environnement et la diversification du secteur de production. Il ne sera pas facile de les atteindre mais la communauté mondiale, dans un esprit de solidarité, est résolue à créer un environnement international sain et à appuyer les efforts de ces pays en vue de parvenir à l'autosuffisance. L'accroissement des exportations des PMA exige un système commercial multilatéral efficace et ouvert qui assure l'accès de leurs produits aux marchés.

91. Le financement du développement requiert non seulement la mobilisation des ressources internes mais aussi une aide extérieure. Un autre problème auquel il faut s'attaquer sérieusement est celui de la dette; les négociations qui se poursuivent dans le cadre du Club de Paris constituent à cet égard une mesure positive.

92. L'esprit de partenariat qui s'est clairement manifesté entre les pays développés et les pays en développement lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés doit continuer à guider les efforts de la communauté mondiale. Tous les pays doivent contribuer à la mise en oeuvre du Plan d'action adopté à cette occasion.

93. Le Forum international sur les problèmes des PMA, qui s'est tenu en mai 1991 à Tokyo, avait pour objet d'utiliser le consensus qui s'était dégagé lors de la Conférence de Paris, en se concentrant sur les mesures propres à relancer le développement de ces pays. Les participants ont examiné diverses questions, dont la réaffirmation du partenariat entre les PMA et les pays développés en vue d'un développement durable; l'importance des ressources humaines, y compris la nécessité d'améliorer les capacités des PMA dans ce domaine et d'assurer la participation de la population au processus de développement - élément qui a été reconnu comme constituant la meilleure garantie d'une mise en oeuvre efficace de politiques de développement efficaces - la démocratisation jouant, de l'avis général, un rôle crucial dans ce domaine; la nécessité d'utiliser l'énergie créatrice du secteur privé par la mise en oeuvre de mesures appropriées en matière d'investissement direct, de transfert de technologie et de formation; et les besoins des PMA en matière de ressources - à ce sujet, il a été demandé aux pays développés d'accroître l'APD et de prendre d'autres mesures afin d'alléger la charge de la dette de ces pays.



(M. Koike, Japon)

94. Le Gouvernement japonais est convaincu que le Forum a contribué à intensifier le dialogue entre les partenaires et à renforcer leur attachement au processus de développement. Afin de promouvoir ce dialogue, il envisage d'accueillir une conférence sur le développement de l'Afrique à Tokyo, en 1993, afin d'examiner les problèmes qui se posent à elle dans ce domaine.

95. Les problèmes auxquels sont confrontés les PMA sont extrêmement complexes et graves; c'est pourquoi il est essentiel que ces pays et les pays donateurs coordonnent leurs efforts en vue d'une solution. Il est à espérer que la conférence de Tokyo contribuera à cette fin.

96. M. WIBISONO (Indonésie) dit que la Commission examine ce point de l'ordre du jour dans un contexte complexe caractérisé par le rapprochement, la globalisation de l'économie mondiale, l'innovation technologique et l'interdépendance croissante. Dans ce cadre, les questions de commerce et de développement acquièrent rapidement une importance cruciale en tant qu'instrument de la coopération économique internationale pour la promotion de la croissance et du développement.

97. La délégation indonésienne accueille avec satisfaction les divers rapports dont la Commission est saisie concernant la question à l'examen, notamment celui de la CNUCED sur le commerce et le développement, 1991. Ce dernier rapport analyse les perspectives de l'économie mondiale, concluant qu'elles sont peu encourageantes. Citant le ralentissement de l'activité économique dans les pays développés, la forte récession en Europe orientale et les conséquences de la crise du Golfe, il conclut que l'accroissement de la production mondiale continuera à baisser pour tomber à 0,7 % et que celui du commerce mondial tombera à 3 % d'ici la fin de 1991. On constate donc un essoufflement général caractérisé par un ralentissement de l'expansion du commerce international, une contraction des courants financiers et une diminution continue des prix des produits de base. Ces phénomènes ont eu des effets particulièrement dévastateurs sur les efforts de développement des pays en développement. En ce qui concerne le commerce international, qui joue un rôle crucial dans la promotion de la croissance économique, on note que, si de nombreux pays en développement, y compris l'Indonésie, libéralisent unilatéralement leurs systèmes commerciaux, un grand nombre de pays développés, par contre, recourent à l'unilatéralisme et au bilatéralisme, adoptant des politiques en faveur du commerce administré et renforçant les obstacles tarifaires et non tarifaires. Or, il est indispensable de préserver et de renforcer le système commercial multilatéral, et de privilégier les mesures visant à faciliter l'accès aux marchés des produits des pays en développement. L'Indonésie reconnaît à ce sujet la grande importance des négociations d'Uruguay et espère que toutes les parties réaffirmeront qu'elles s'engagent à contribuer à leur succès dans les meilleurs délais, en mettant au point un ensemble de mesures équilibrées qui tiennent compte des intérêts spécifiques des pays en développement.

98. La situation en ce qui concerne les produits de base qui représentent, pour la majorité des pays en développement, l'essentiel des recettes d'exportation, demeure préoccupante. Pour compenser la baisse des cours, ces

/...

(M. Wibisono, Indonésie)

pays augmentent leur production, ce qui contribue à déprimer encore davantage les cours en question. La nécessité d'assurer le service de leur dette, dans de telles conditions, aggrave encore la situation. De ce fait, les termes de l'échange sur les marchés internationaux ont continué de se détériorer pour ces pays. Il est donc urgent de stabiliser les marchés des produits de base en renforçant la coopération internationale dans ce domaine par la mise en place de nouveaux mécanismes, tout en préservant l'esprit du Programme intégré pour les produits de base, notamment par l'utilisation optimale du Fonds commun.

99. Un grand nombre des questions examinées par le Conseil du commerce et du développement ont un rapport direct avec l'ordre du jour de la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'intervenant note avec satisfaction que le Conseil a adopté trois résolutions importantes sur les problèmes de la dette et du développement, sur l'environnement et le développement durable, et sur le financement du commerce Sud-Sud. Ainsi, la résolution sur le développement durable précise et élargit le mandat de la CNUCED dans ce domaine et définit un programme de travail pour ses organes intergouvernementaux. Il est heureux que l'organisation intègre de plus en plus cette importante dimension du développement dans ses activités. Il est également important que ce concept fasse l'objet de programmes de développement viables dans les nombreux domaines relevant de sa compétence. Dans ce contexte du développement durable, l'Indonésie s'intéresse particulièrement aux transferts de technologie et à l'assistance financière. La résolution du Conseil souligne notamment la nécessité de concilier les impératifs de la protection de l'environnement et de la relance de la croissance, d'où l'importance de la mise au point de technologies écologiquement rationnelles dans les pays en développement.

100. Dans sa résolution sur la question de la dette et des problèmes de développement, le Conseil demande d'intensifier les efforts à l'appui du renforcement dynamique de la stratégie internationale de la dette par le biais d'une coopération accrue entre tous les membres de la communauté internationale. A ce sujet, s'il faut reconnaître que dans certains cas les stratégies actuellement appliquées ont déjà donné des résultats positifs, il faut aussi admettre que le champ d'application des mesures d'allègement résultant du plan Brady et de l'Initiative de Toronto est trop limité; le rapport du Conseil du commerce et du développement souligne que le Plan Brady n'a pas permis de briser le cercle vicieux du surendettement, des problèmes financiers internes et du faible taux de croissance auquel sont confrontés la plupart des pays en développement. Afin de réagir efficacement face au problème complexe de la dette, ces initiatives devront être mises en oeuvre sans délai et dans une perspective élargie. Elles devraient également être développées pour englober toutes les catégories de dette des pays en développement.

101. S'agissant de la résolution sur la coopération économique entre pays en développement, y compris le financement du commerce entre ces pays, l'intervenant reconnaît que, si le renforcement de la CEPD est la

(M. Wibisono, Indonésie)

responsabilité principale des pays en développement eux-mêmes, l'appui et la participation des autres membres de la communauté internationale jouent un rôle important. Dans ce contexte, il serait utile que la CNUCED examine la possibilité de mettre en place un mécanisme de financement du commerce interrégional entre les pays en développement.

102. Le Gouvernement indonésien attache une grande importance à l'amélioration de la situation socio-économique des pays les moins avancés. Ces pays ne pourront accroître leur autosuffisance sans le soutien actif de la communauté internationale. Si le succès de leurs programmes de développement dépend pour une large partie de leurs propres efforts, ils doivent également bénéficier d'un environnement économique extérieur favorable. Il est donc primordial qu'ils reçoivent une assistance suffisante de la communauté mondiale, qu'une solution durable soit trouvée à leurs problèmes d'endettement et que l'accès aux marchés leur soit facilité.

103. En conclusion, l'intervenant réaffirme qu'afin de renforcer le commerce et le développement, il faut impérativement relancer la coopération internationale. A cette fin, il faut d'urgence mettre en oeuvre des mesures de gestion de l'économie mondiale, avec la participation effective de tous les pays. Une telle entreprise nécessitera la mise en place d'un système commercial dynamique, la création de conditions favorables à un courant continu de ressources financières suffisantes et la promotion des transferts de technologie à des conditions préférentielles pour les pays en développement. Dans ce contexte, la huitième session de la Conférence fournira un cadre constructif qui permettra à la communauté internationale d'examiner en détail les diverses questions liées au commerce et au développement. Afin d'assurer son succès, il est impératif que tous les pays participants manifestent leur volonté politique de régler ces questions et proposent de nouvelles idées et approches qui permettront de renforcer la coopération internationale et de relever les défis des années 90. Il faudra également revitaliser le rôle et les fonctions de la CNUCED elle-même afin d'accroître l'efficacité de l'organisation; à cette fin, il faudra accroître l'appui politique en sa faveur et en faire un instrument dynamique de la coopération internationale au service du commerce et du développement. L'organisation devra modifier ses objectifs et ses fonctions compte tenu des réalités nouvelles et de l'évolution de la situation et concentrer ses efforts sur des moyens de négociation plus productifs.

La séance est levée à 13 h 15.